

Un solde naturel significativement positif en 2008

L'année 2008 se solde par un excédent naturel avoisinant 200 personnes, le plus élevé depuis la fin des années 1980. Il résulte d'une nette augmentation des naissances dans la région tandis que le nombre de décès reste stable. Phénomène spécifique à la Corse, les nouveau-nés sont majoritairement des premiers bébés.

Au cours de l'année 2008, 2 939 enfants, 1 517 garçons et 1 422 filles, sont nés de mères domiciliées en Corse, soit 3 % de plus qu'en 2007. C'est en Haute-Corse que les naissances sont les plus nombreuses : 1 569 naissances contre 1 370 en Corse-du-Sud. Si, en Haute-Corse, le nombre de naissances est resté stable, en Corse-du-Sud il progresse de 7 %. Malgré la forte hausse des naissances, le taux de natalité reste faible en Corse : 10 naissances pour 1 000 habitants contre 13 pour 1 000 au niveau national. La part des femmes en âge de procréer (conventionnellement de 15 à 49 ans) est en effet légèrement inférieure dans l'île mais surtout leur fécondité est en moyenne plus faible que celle observée sur le continent.

De nombreux premiers bébés en Corse

En Corse, la proportion d'enfants nés hors mariage, en progression depuis plusieurs années, baisse légèrement cette année. En 2008, 53,4 % des naissances sont le fruit de parents non mariés, part légèrement supérieure à la moyenne nationale (52,6 %). Comme au niveau national, ce phénomène concerne surtout les premiers enfants : 63 % d'entre eux naissent hors mariage, proportion voisine du niveau national. Dès le second enfant, cette part chute à 40 % dans la région. Par ailleurs, en Corse, les naissances d'un premier enfant sont deux fois plus nombreuses que celles correspondant à un agrandissement de la fratrie. Cette proportion, nettement supérieure à la moyenne nationale, s'explique par la faible fécondité des femmes en Corse, qui ont plus souvent qu'ailleurs un seul enfant.

Un solde naturel inédit depuis 20 ans

En 2008, la Corse enregistre 2 731 décès domiciliés (donnée provisoire). Ce nombre

de décès est stable par rapport aux deux années précédentes. Le taux de mortalité baisse légèrement pour s'établir à 9 pour 1 000 habitants, taux similaire au niveau national. Conséquence d'un excès de naissances sur les décès, le solde naturel est significativement positif en 2008. L'excédent est légèrement supérieur à 200 personnes, niveau qui n'avait plus été atteint depuis deux décennies à l'exception de l'an 2000. Ainsi, en 2008, le taux d'accroissement naturel en Corse augmente sensiblement, mais reste très inférieur au niveau national : 0,7 pour 1 000 contre 4,2 pour 1 000 en France métropolitaine.

Barbara LUQUET

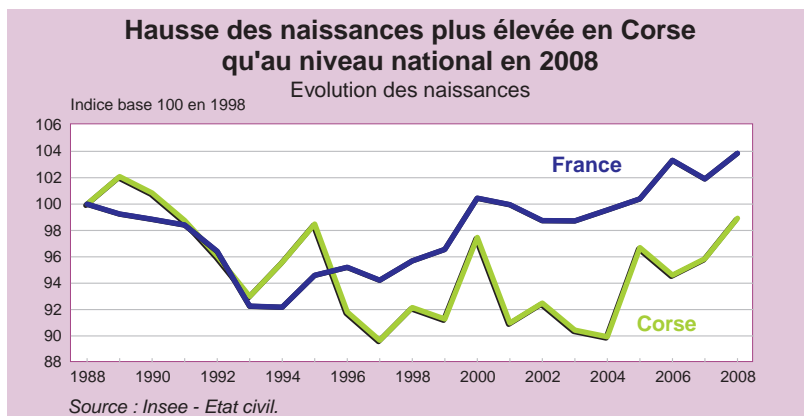
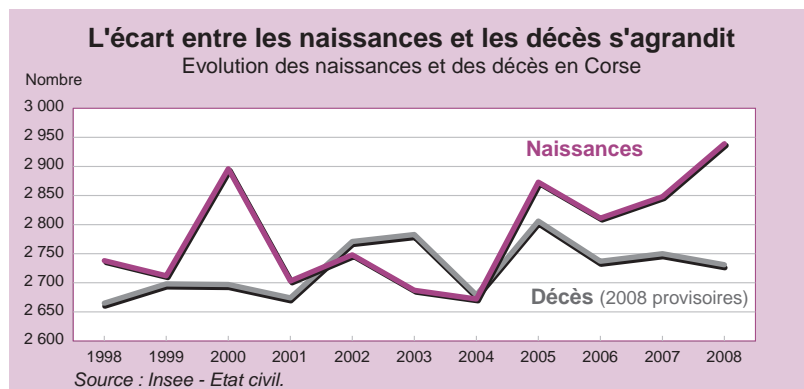
Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes sur une période à la population totale moyenne sur la même période.

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès sur une période à la population totale moyenne sur la même période.

Taux d'accroissement naturel : représente le rythme d'augmentation du nombre d'individus au sein d'une population. Il est calculé en faisant la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité (ou rapport entre l'accroissement naturel et la population moyenne).



Pour en savoir plus

Bilan démographique 2008, « Plus d'enfants de plus en plus tard », Insee Première N°1220 - janvier 2009 - www.insee.fr